

Procès-verbal de l'assemblée générale Paris – 16 février 2008

Etaient présents :

RANDON	Gérard	HAPPI-FOSSO	Denise
BAYARD	Nathalie	LIGONNIERE	Denis
DOUCET	Emilie	WALLERAND	Georges

Etaient excusés :

ZAGLIA	Paul	Président du comité UAICF EST
BEILLOUET	Xavier	Vice-Président de Studiorail'Danse – UMPGN
GIRARD	Henri	Vice-Président de Studiorail'Danse – UMPGN
DEGIOANNI	Martine	
GLINERT	Mme	
GUERREAU	Béatrice	

1 – Accueil du président :

M. Randon remercie les personnes présentes. Les responsables regrettent l'absence d'une part, du CER de Paris-Est et d'autre part, d'un grand nombre d'adhérents. Une association ne vit pas seulement grâce à la consommation de cours mais aussi par l'investissement de chacun de ses membres. Il remercie cependant les personnes qui ont pris la peine de s'excuser de leur absence.

2 - Rapport moral :

Le rapport moral a été transmis à tous les adhérents par courriel ; il a été affiché dans tous les studios et mis en ligne sur le site Internet de l'association. Aucune question n'est parvenue au secrétariat. N. Bayard n'ajoute rien à ce rapport.

E. Doucet indique qu'au 31 décembre 2007, le nombre d'adhérents était de 24 cheminots et 31 adhérents, soit 55 membres au total et 44 % de cheminots.

Le nombre de sympathisants est de 6 et non de 4. Ces adhérents ne sont pas comptabilisés dans les effectifs réels. M. Wallerand, président général de l'UAICF et membre sympathisant de l'association, s'étonne de ce fait car il a connaissance d'autres associations qui comptabilisent dans leurs effectifs réels les membres sympathisants. E. Doucet précise qu'au comité Est, les sympathisants ne sont pas repris dans les effectifs et les associations ne reçoivent donc pas de subventions pour eux. Il y a un déséquilibre à ce sujet à l'UAICF car le traitement de cette catégorie d'adhérents est différent d'une région à l'autre. Un courrier sera fait à ce sujet au comité Est.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport financier :

Le rapport financier a été également envoyé aux adhérents par courriel. Il figure dans le dossier remis à chaque personne présente à cette assemblée générale.

Les deux plus gros postes en recettes et en dépenses sont les cours : paiement des cours et des salaires.

La différence entre les cotisations « sympathisants » et le nombre d'adhérents est due au fait que les sympathisants, dont la cotisation est de 15 €, sont repris pour certains deux fois dans l'année : par exemple, un sympathisant qui a adhéré en janvier 2007 et repris une nouvelle adhésion à la rentrée scolaire de septembre 2007.

Après lecture du rapport des vérificatrices aux comptes, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4 - Budget :

Afin d'essayer d'être plus compétitif et de recruter un nombre plus important de cheminots, les tarifs sont changés. Désormais, une carte d'abonnement de 5, 15 ou 35 cours est proposée ; elle donne accès à tous les cours, dont le prix de revient est de 3,50 € pour les cheminots, et de 5,50 € pour les extérieurs à la SNCF. Elle reste valable jusqu'au 31 décembre de l'année A + 1. Le premier cours reste offert par l'association.

La subvention a légèrement baissé du fait de la diminution des adhérents. Pour pallier cette baisse, l'effort de recrutement est de 13 cheminots en plus de nos adhérents actuels pour la rentrée 2008/2009.

Les charges salariales restent élevées et sont calculées sur 7 h. A ce propos, une part de la subvention versée par le comité UAICF Est est calculée par rapport à la discipline, la danse est de niveau 3. Certaines autres disciplines, comme la musique ou le folklore, sont au niveau 4. Un courrier sera expédié au comité Est pour demander un calcul de niveau 4 pour la danse : cette discipline a également de nombreuses charges, notamment salariales car les professeurs doivent être diplômés comme le prévoit la loi. Il est donc difficile de recruter des professeurs bénévoles.

Enfin, la cotisation reste la même.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5 – Élection du bureau :

Les candidats sont les suivants au poste de :

- président :	Gérard Randon	renouvellement
- secrétaire :	Nathalie Bayard	renouvellement
- trésorière :	Émilie Doucet	renouvellement
- vice-président :	Xavier Beillouet	renouvellement
- vice-président :	Henri Girard	renouvellement

Les candidats sont élus à l'unanimité.

6 – Désignation des vérificateurs aux comptes :

Magalie Harnais, membre actif, ne renouvelle pas son mandat.

Denise Happi-Fosso, membre actif, cheminote retraitée, pose sa candidature : elle est élue à l'unanimité.

G. Randon se rapprochera du CER de Paris-Est pour qu'un vérificateur aux comptes désigné par le CER SNCF soit nommé.

7 - Désignation des membres de droit :

M. Gagnepain est membre de droit du CER.

8 - Manifestations :

Les manifestations de 2008 sont les suivantes :

- assemblée générale du comité UAICF Est à Troyes les 19 et 20 avril : les deux représentants pris en charge par l'association sont G. Randon, président, et N. Bayard, secrétaire ;
- festival interrégional de danses du comité UAICF Est : l'association n'y participera pas faute de suffisamment de candidats cheminots ;
- stage de danses country le 25 mai à Paris ;
- fête de fin d'année le 8 juin ;
- fête du CER à Chelles le 4 octobre : cette date n'est pas idéale pour les écoles de danses, car il faut attendre l'adhésion ou la réadhésion des élèves pour savoir si l'école peut présenter un ballet ;
- fêtes de la Ville et des associations à Noisy en septembre : un stand sera tenu par des responsables de l'association ;
- fête des espérantistes à Paris : les organisateurs souhaitent que leur soit présenté un ballet « cabaret » ; à voir avec C. Fiou.

9 - Questions diverses :

Deux adhérentes de Noisy-le-Sec ont signalé l'état de saleté de la salle. G. Randon se charge de trouver une femme de ménage afin que le nettoyage se fasse régulièrement. Il apposera également une affiche pour que les autres utilisateurs de la salle nettoie après leur passage.

Bien qu'une année sur deux, l'assemblée générale est prévue à Noisy et à Paris, les responsables de l'association propose de l'organiser une nouvelle sur Noisy en la couplant avec un spectacle d'enfants et un goûter. Elle sera donc organisée à Noisy-le-Sec le samedi 7 février 2009.

La séance est levée à 17 h 00.

Le président

La secrétaire

Gérard RANDON

Nathalie BAYARD